



Kiwi

N°02
05/02/2026



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Écophyto est une
politique publique du



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »**

Avec le soutien financier de



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller. La taille constitue une période à risque.
- **Taille et prophylaxie** : les mesures prophylactiques sont à privilégier sur la période hivernale afin de réduire l'inoculum pour la saison à venir.
- **Cochenille** : période propice au repérage des foyers de cochenilles.

• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux normales de saison (+1 à +5.2°C par rapport à la moyenne) et les conditions sont restées humides avec 54 à 111 mm enregistrés selon les postes entre le 23 janvier et le 4 février (au total, 90 à 190 mm ont été enregistrés sur le mois de janvier avec les cumuls les plus importants notés dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques).

Pour les prochains jours, le maintien d'un temps perturbé avec une succession de passages pluvieux et de températures supérieures aux normales est annoncé.

Prévisions du 6 au 12 février (source : Météo France)

	VENDREDI 06	SAMEDI 07	DIMANCHE 08	LUNDI 09	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12
Ste Livrade sur Lot (47)	 8° / 15° ▼ 20 km/h	 6° / 14° ▲ 15 km/h	 4° / 13° ► 10 km/h	 3° / 14° ▲ 20 km/h	 8° / 16° ► 25 km/h 55 km/h	 10° / 17° ► 25 km/h 70 km/h	 8° / 12° ► 30 km/h 70 km/h
Pompignac (33)	 9° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 7° / 13° ▲ 20 km/h	 6° / 12° ► 15 km/h	 4° / 14° ▲ 20 km/h	 9° / 15° ► 30 km/h 60 km/h	 10° / 14° ► 30 km/h 70 km/h	 9° / 12° ► 25 km/h 75 km/h
Bergerac (24)	 7° / 15° ▼ 20 km/h	 5° / 14° ▲ 15 km/h	 2° / 13° ► 10 km/h	 4° / 15° ▼ 15 km/h	 8° / 16° ▼ 25 km/h 60 km/h	 11° / 15° ► 25 km/h 70 km/h	 10° / 13° ► 30 km/h 70 km/h
Jonzac (17)	 9° / 14° ▼ 25 km/h 45 km/h	 6° / 13° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 13° ▼ 10 km/h	 5° / 14° ► 20 km/h	 8° / 15° ▼ 30 km/h 60 km/h	 10° / 14° ► 30 km/h 75 km/h	 10° / 13° ► 25 km/h 75 km/h
Orthez (64)	 7° / 18° ▲ 20 km/h	 5° / 17° ▲ 20 km/h	 6° / 13° ► 20 km/h 40 km/h	 2° / 15° ▲ 20 km/h	 10° / 20° ▼ 20 km/h 50 km/h	 9° / 19° ▼ 25 km/h 70 km/h	 8° / 13° ► 25 km/h 75 km/h

• Stades phénologiques

Stade « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) pour Hayward.

• PSA (*Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*)

En sortie d'hiver-début de printemps la bactérie se manifeste par des écoulements d'exsudat sur les troncs et charpentières. Les variétés précoces (kiwi à chair jaune, kiwi vert précoce et pieds mâles de Hayward) sont particulièrement sensibles.

Quelques écoulements d'exsudat sont observés sur pieds ayant présenté des symptômes l'année dernière.



Exsudat rougeâtre

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Les opérations de taille et d'attachage des cannes provoquent de nombreuses plaies qui rendent les risques de contaminations par la bactériose du kiwi possibles.

Les conditions humides sont favorables à la bactérie. Il convient de surveiller les parcelles notamment les variétés précoces.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.

• Taille hivernale et prophylaxie

La période de taille doit être mise à profit pour faire un état des lieux de la situation sanitaire et assainir les parcelles en éliminant :

- les branches ou les rameaux porteurs de chancres ou de champignons ligneux,
- les branches et arbres morts ou dépérissants qui peuvent abriter scolytes et xylébores, (les scolytes creusent des galeries superficielles sous l'écorce, les galeries de xylébore sont plus profondes).

📖 Consultez la fiche « [Les insectes xylophages](#) » du Guide de l'Observateur

C'est une période privilégiée pour repérer les encroûtements de cochenilles (Cf. paragraphe cochenille).

• Cochenille blanche du mûrier

Repérage des foyers de cochenilles en période hivernale

La cochenille blanche du mûrier *Pseudaulacapsis pentagona* est observée en vergers de pêchers, cerisiers, prunes de table et kiwis. Elle hiverne sous forme de femelle fécondée (de couleur jaune à orangée) sous un bouclier circulaire blanc-grisâtre qui mesure 2.2 à 2.5 mm. La ponte débute généralement fin mars. Les éclosions de première génération s'effectuent de fin-avril à début mai. Les jeunes larves se répartissent sur l'arbre et sécrètent un bouclier cireux. Il y a 2 à 3 générations par an selon les conditions climatiques.

Les individus mâles facilitent le repérage de cette cochenille par les follicules (petits bâtonnets cotonneux blancs) qu'ils laissent sur les branches.

En parcelles infestées, elle envahit les charpentières et forme d'épais encroûtements blanchâtres. Elle peut rapidement provoquer le dépérissement des branches colonisées.



Bouclier femelle et encroûtements avec follicules mâles de cochenille blanche du mûrier
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

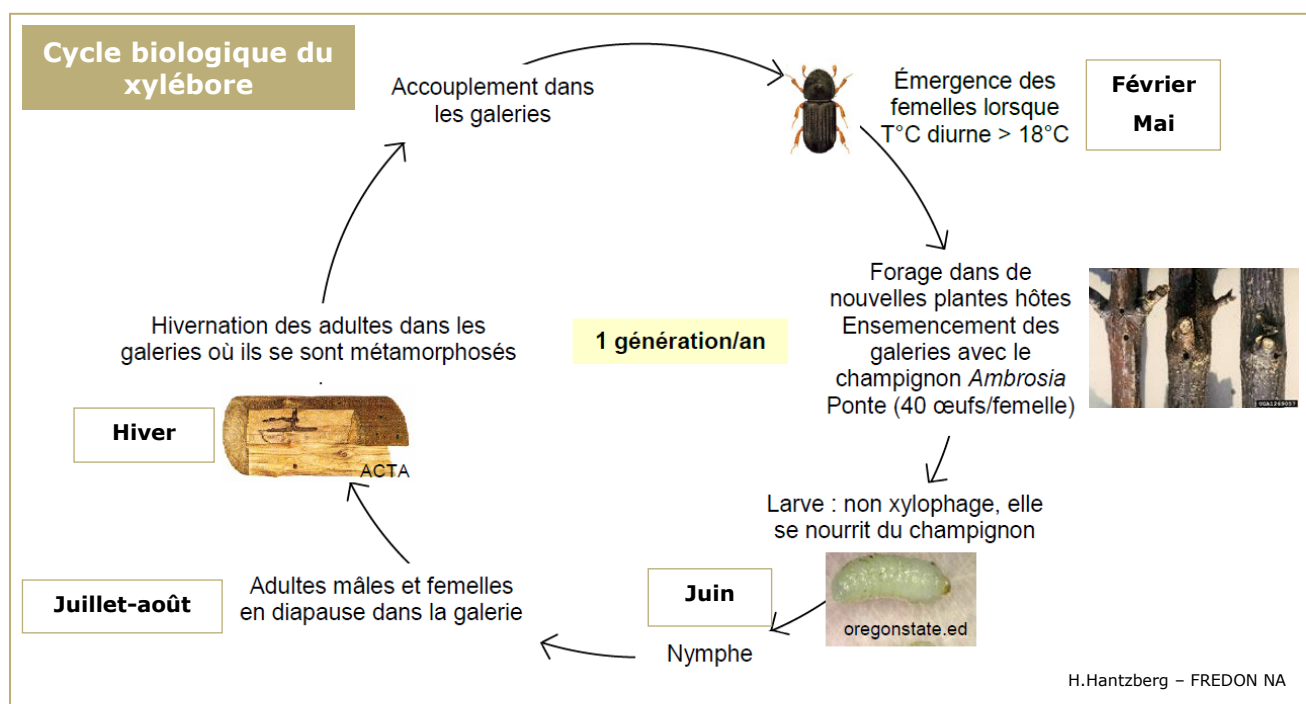
📖 Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur

• Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

Le xylébore disparate s'attaque à de nombreuses espèces végétales avec une préférence pour les arbres fruitiers.

La présence de ce petit coléoptère, brun-noir au corps cylindrique, débute sur des arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire, gel hivernal, bactériose...). Il creuse dans le bois des galeries profondes qui provoquent un dessèchement brutal des rameaux et des pousses au printemps. On observe au niveau des branches et des troncs de petits trous d'environ 2 mm de diamètre.

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique ci-après).



Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Le piégeage de ce ravageur se réalise au moyen de pièges olfacto-chromatiques (flacon évaporateur d'alcool éthylique surmonté de panneaux rouges englués).

Si un suivi de ce ravageur est nécessaire, la mise en place des pièges est à prévoir à partir de la deuxième quinzaine de février et de préférence en périphérie de la parcelle. Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare.



Piège à xylébore

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Auxiliaires

A cette période l'année, on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes (Cf. Focus Auxiliaires Araignées et Note nationale biodiversité Araignées ci-après).

A

Araignées

On retrouve des araignées partout dans le monde. Ce sont des prédateurs généralistes. Leurs comportements de chasse, leurs capacités d'adaptation et leur rôle crucial en tant que régulateurs des populations d'insectes font des araignées un maillon essentiel de l'agroécosystème..



Cycle biologique

Sous nos latitudes, le cycle de vie des araignées s'étend généralement sur un à deux ans, bien que certaines espèces puissent avoir deux générations par an. Les araignées pondent leurs œufs qui sont ensuite protégés dans un cocon. Lorsque les œufs éclosent, les jeunes araignées ressemblent déjà aux adultes. Initialement grégaires, elles deviennent ensuite solitaires au fur et à mesure de leur croissance.

Rôle(s) d'auxiliaire

De nature opportuniste, les araignées s'attaquent à différentes proies. Elles peuvent chasser une grande variété de ravageurs de cultures. Lui fournir un habitat favorable, via par exemple l'installation de haies, la conservation d'herbes hautes (notamment pour les épeires, les argiope) permet d'augmenter les chances de les voir prédateur sur la parcelle agricole.

Plus d'informations sur la page Ephytia dédiée : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/26333/Vigne-Les-araignees-Araneae>

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : BIK, Cadrabret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, Vergers Cancel, Les 3 domaines, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action de la stratégie écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité "